

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 4 mai 2026

### **Olivier Benoist nommé directeur de cabinet du directeur général de l'ANCT**

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) annonce l'arrivée le 4 mai 2026 d'Olivier Benoist en tant que directeur de cabinet d'Henri Prévost, directeur général de l'ANCT.

Fort d'un parcours de haut fonctionnaire au cœur des politiques territoriales, en administration centrale et déconcentrée, Olivier Benoist sera chargé de coordonner l'activité du cabinet du directeur général, Henri Prévost, et du développement de la transversalité dans le travail de l'Agence.

Ancien élève de l'Institut régional d'administration (IRA) de Lyon, Olivier Benoist est titulaire d'une maîtrise d'administration économique et sociale et d'un DESS de gestion et d'administration des collectivités locales. Aujourd'hui administrateur de l'Etat hors classe, il a débuté sa carrière en alternant les postes en administration centrale et en préfectures où il a notamment occupé les fonctions de directeur des relations avec les collectivités locales à la préfecture de Seine-et-Marne (2008-2012).

Il a ensuite rejoint la direction des affaires juridiques du ministère de l'Économie et des Finances en tant que chef du bureau de la coordination, des relations extérieures, des études et de la logistique à la direction des affaires juridiques (2012-2013), avant de prendre la tête du bureau du contrôle de la légalité et du conseil juridique à la sous-direction des compétences et des institutions locales à la direction générale des collectivités locales (DGCL) entre 2013 et 2015.

De 2015 à 2017, il a exercé les fonctions de secrétaire général de la préfecture de la Nièvre, avant de rejoindre le secrétariat général du ministère de l'Intérieur en tant que chef du bureau de l'organisation et des missions de l'administration territoriale à la direction de la modernisation et de l'administration territoriale (2017-2019).

En mars 2020, après en avoir été le préfigurateur, il est nommé sous-directeur de la cohésion et de l'aménagement du territoire à la DGCL (2020-2023), sous-direction créée pour accompagner notamment la mise en place de l'ANCT. Depuis 2023, il occupait les fonctions de sous-directeur des affaires juridiques et institutionnelles à la direction générale des Outre-mer (DGOM).

En mai 2026, il rejoint l'ANCT en tant que directeur de cabinet du directeur général de l'ANCT.

> Contact presse : [relations.presse@anct.gouv.fr](mailto:relations.presse@anct.gouv.fr)

## **À PROPOS DE L'ANCT**

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, l'ANCT a pour objectifs de renforcer la cohésion sociale et de réduire les inégalités territoriales en apportant des réponses adaptées aux projets des collectivités territoriales.